

UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

CYCLE I

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION

THEME

ETUDE DE LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ
CENTRAL DE PARAKOU ET SON IMPACT SUR
LE DEVELOPPEMENT A LA BASE DE LA VILLE

Soutenu par :

MAMA CISSE M. Djibril

Sous la direction de

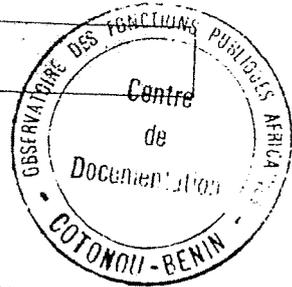
Patrick A.M. AMOUSSOU-GUENON

Année académique 1996 - 1999

ERRATA

- 1) "initiatives" au lieu de "initiatiaves" page 1 quatorzième ligne
- 2) "elles-mêmes" au lieu de "elles-memes" page 1 dix huitième ligne
- 3) "marché comme" au lieu de "marchécomme" page 2 vingtquatrième ligne
- 4) "rassemblement" au lieu de "rassenblement" page 2 dernière ligne
- 5) "commercial" au lieu de "commerciale" page 3 onzième ligne
- 6) "réflexion" au lieu de "réflection" page 3 vingt et unième ligne
- 7) "informel" au lieu de "imformel" page 7 quatrième ligne
- 8) "son" au lieu de "som" ~~PAGE 9 DEUXIÈME LIGNE~~
- 9) "accueillir" au lieu de "acueillir" page 9 quatrième ligne
- 10) "ladite" au lieu de "la dite" page 12 treizième ligne
- 11) "contrôle" au lieu de "côntrôle" page 14 vingt quatrième ligne
- 12) "dégrader" au lieu de "dégradé" page 28 deuxième ligne
- 13) "désagréables" au lieu de "désagréalable" page 29 première ligne
- 14) "ainsi" au lieu de "ainssi" page 29 première ligne
- 15) "de Parakou" au lieu de "du Parakou" page 30 première ligne
- 16) "occurrence" au lieu de "occurence" page 32 onzième ligne
- 17) "doivent-ils" au lieu de "doivent-elles" page 36 douzième ligne

SOMMAIRE



	Pages
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : LE MARCHE CENTRAL DE PARAKOU ET SES ATOUTS	5
Chapitre 1 : PRESENTATION DU MARCHE CENTRAL DE PARAKOU	8
Chapitre 2 : LES ATOUTS DU MARCHE CENTRAL DE PARAKOU	16
DEUXIEME PARTIE : PROBLEMATIQUE DE LA GESTION DU MARCHE CENTRAL DE PARAKOU	22
Chapitre 1 : LA GESTION DU MARCHE CENTRAL DE PARAKOU	24
Chapitre 2 : PROBLEMES ET APPROCHES DE SOLUTIONS	30
CONCLUSION	38
ANNEXES	39
TABLE DES MATIERES	
BIBLIOGRAPHIE	

INTRODUCTION

Les bilans économiques faits depuis les indépendances dans les Etats sous - développés de l'hémisphère sud ont montré une limite dans l'action de développement entreprise dans ces Etats.

L'analyse de ces limites a permis de constater que les goulots d'étranglement de ce processus de développement se situent au niveau de l'Etat.

En effet, hérité du jacobinisme français, l'Etat centralisateur a été un véritable tamis qui empêchait la libre circulation des facteurs de développement.

Au Bénin, les différents régimes qui se sont succédés ont essayé plusieurs formes d'administration dont la plupart ont porté sur la centralisation. Le régime du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB) qui a connu son déclin en 1989 avait assis son système de gouvernement sur le centralisme démocratique ; ceci n'a pas pour autant empêché l'étouffement des initiatives créatrices.

La conférence des forces vives de la nation organisée en février 1990 a consacré la fin de ce régime et a vivement recommandé la mise en oeuvre d'une réforme de l'Administration territoriale dans le sens de conférer de larges pouvoirs aux populations à la base en vue de gérer elles-mêmes leurs propres affaires par des élus locaux : c'est la décentralisation territoriale.

Cette réforme a donc pour objectifs non seulement l'enracinement de la démocratie à la base, mais aussi la promotion du développement des collectivités locales.

Pendant que plusieurs actions sont entrain d'être entreprises qui concourent progressivement à la mise en oeuvre de cette réforme, des inquiétudes sont nourries au niveau des principaux acteurs de développement quant à sa faisabilité.

Ces inquiétudes trouvent leur raison d'être entre autres dans la quasi-inexistence de ressources économiques dans la plupart des circonscriptions administratives actuelles (les futures communes). Ceci pose ainsi l'épineux problème de l'autonomie financière qui revêt ici un sens double en ce qu'il leur permettra d'assumer réellement leur auto-gestion et de garder leur indépendance vis-à-vis de l'Etat.

Pourtant, cette question de l'autonomie financière serait peu redoutée, si les ressources déjà disponibles font l'objet d'une gestion rationnelle. D'un grand avantage serait aussi l'identification des secteurs capables de générer des ressources afin de prévoir au mieux leur gestion. Ceci est d'autant important qu'il pourrait permettre d'assurer aux communes des ressources permanentes et sûres pour un développement organisé et durable.

En effet, plusieurs facteurs concourent au développement d'une localité. Au nombre des facteurs qui contribuent au développement de la ville de Parakou, il y a entre autres le Régistre Foncier Urbain (R.F.U.) et les services urbains marchands. Les marchés de Parakou en général et en particulier le marché central qui fait l'objet de notre étude apparaissent à nos yeux comme des secteurs déterminants.

Mais que veut dire un marché et pourquoi consacrer une telle étude au marché central de Parakou ?

Le mot « marché » renferme un sens pluriel et ce, en fonction du domaine ou du contexte. Mais d'une manière générale, un marché est un lieu où s'effectuent des échanges commerciaux périodiques.

Le grand dictionnaire encyclopédique illustré définit le marché comme : « le lieu couvert ou en plein air où l'on met en vente des marchandises ; le rassemblement périodique de ceux qui vendent et achètent dans un lieu public, ville, endroit qui est le centre d'un commerce important . » Dans le cadre de ce travail, cette définition nous paraît la mieux appropriée .

Quant à l'intérêt d'une telle étude consacrée au marché central de Parakou, il est lié à un certain nombre d'évidences :

D'abord, Parakou apparaît comme la troisième ville du Bénin et la ville la plus importante du nord du pays.

Ensuite, de par sa situation stratégique qui fait d'elle une ville d'ouverture, un carrefour de transit, elle est le principal point de convergence du trafic Bénin / Niger- Burkina-Faso -Nord du Nigéria.

Enfin, l'économie de la ville de Parakou est dominée par les activités commerciales, alors que la ville manque d'un centre commerciale digne de ce nom pour servir de support à ces activités.

Au regard de toutes ces considérations, nous pouvons dire a priori que le marché central de Parakou revêt une importance capitale en ce sens qu'il pourrait jouer un rôle de premier plan dans le développement à la base de la ville.

Encore, faudrait-il qu'il soit bien géré.

Quelles sont alors :

- les atouts du marché central de Parakou ?
- son impact sur le développement à la base de la ville ?
- et le type de gestion qu'il faut lui assurer pour une meilleure rentabilité ?

Telles sont là, les interrogations qui montrent aisément le bien-fondé de notre thème de réflexion : « Etude de la dynamique du marché central de Parakou et son impact sur le développement à la base de la ville ».

Dans le cadre de ce travail, notre démarche consistera d'abord à présenter ledit marché de son origine à sa réhabilitation et à apprécier ses atouts de développement. Nous nous intéresserons ensuite à sa gestion pour

ressortir les problèmes y relatifs et tenter des approches de solutions pouvant conduire à une meilleure rentabilité.

PREMIERE PARTIE :
LE MARCHE CENTRAL DE PARAKOU
ET SES ATOUTS

PREMIERE PARTIE : LE MARCHÉ CENTRAL DE PARAKOU ET SES ATOUTS

Avant de présenter le marché central de Parakou, considérons tout d'abord le grand ensemble dont il est un élément : la ville de Parakou dans son contexte général.

Située sur l'axe Cotonou-Niamey à quelques 438 Km du littoral du golfe du Bénin , la ville de Parakou est le chef - lieu du département du Borgou. Avec plus de 150.000 habitants, c'est la troisième ville du Bénin en importance après Cotonou et Porto-Novo , respectivement capitales économique et politique du pays .

Sa population est passée de 60.915 habitants en 1979 à 106.708 habitants en 1992 et à près de 150.000 habitants en 1997. Ceci donne à la ville une démographie à courbe ascendante avec un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 4 % de 1979 à 1997 .

Limitée au Nord par la sous-préfecture de N'dali , au Sud-Est et au Sud-Ouest par la sous-préfecture de Tchaourou , au Nord-Est par la sous-préfecture de Pèrèrè ; elle couvre une superficie de 300 Km² et s'impose comme la capitale régionale du Nord -Bénin grâce à ses fonctions administrative , industrielle et économique .

Ville de relais, Parakou est le terminus de la voie ferrée en provenance de Cotonou et constitue un important carrefour des grands axes routiers . La localité constitue une rupture de charge rail-route conditionnant ainsi le développement des activités de transport en général et le transport lourd en particulier , faisant d'elle une ville commerciale par excellence. Parakou est également une ville d'ouverture de par sa position stratégique et occupe une place privilégiée dans l'armature urbaine de la région septentrionale du Bénin.

Sa situation géographique centrale et sa proximité avec le Nigéria le Togo le Burkina-Faso et le Niger font d'elle le principal point de convergence des grands axes d'échange Nord-Sud et Est-Ouest . Ceci fait que le commerce à Parakou est une intense activité surtout avec l'ampleur de l'imformel .

Cette activité est soutenue par l'existence de micro-entreprises marchandes individuelles , temporaires ou intermittentes . Une étude réalisée en août 1992 par la Société d'Etudes Régionales d'Habitat d'Aménagement Urbain (SERHAU- SEM) montre que 61% des établissements recensés sont des unités commerciales .C'est ce qui a d'ailleurs motivé l'Agence Française de Développement (A.F.D) à financer l'édification dans la localité de deux centres commerciaux dont le marché central , objet de notre étude .

Chapitre 1: **PRESENTATION DU MARCHE CENTRAL DE PARAKOU**

Le marché central de Parakou est situé comme son nom l'indique presque au centre de la ville . Il est traversé par la route inter-Etat Cotonou-Niamey .

C'est un gigantesque centre commercial moderne qui compte au total 299 boutiques comprenant des boucheries , des restaurants , des complexes de toilettes ; 756 places de vente totalement couvertes et clôturées et un bloc administratif .

Aux dires de certains spécialistes , ce marché est le deuxième du genre en Afrique après celui de Bujumbura au Burundi .

Section 1 : Généralités sur le marché

Paragraphe 1 : Genèse et évolution

En Afrique , la majorité des marchés ont cette particularité qu'ils sont de création spontanée , rendant ainsi difficile la détermination exacte de leur date de naissance .

Il en est ainsi , parce que les échanges commerciaux qui sont généralement à la base de l'avènement d'un marché sont très rarement l'objet d'une décision administrative préalable . Le marché central de Parakou n'a pas échappé à cette règle .

En effet , cet espace était au départ le point d'escale d'immigrants et de commerçants caravaniers . Ces derniers seraient à l'origine de l'actuel marché qui était l'emplacement où ils exposaient leurs produits . Mais cela n'était pas le fait d'un simple hasard .

Le quartier Baparapé qui abrite aujourd'hui ce centre commercial a hérité son nom de celui d'un personnage : le « Bâh Kparakpè ». Celui-ci, lui-même étranger mais ayant vécu pendant un moment dans la localité, est désigné pour accueillir et offrir l'hospitalité aux nouveaux venus.

Le terme « Baparapé » est donc la déformation des mots Dendi « Bâh » (père) et « Kparakpè » (homme du village) ; et « Bâh Kparakpè » veut dire simplement l' « attaché aux relations publiques ».

Les autochtones eux, ont commencé par fréquenter cet endroit par curiosité ou par nécessité d'achat de nouvelles marchandises. Certaines populations environnantes venaient y vendre leurs produits vivriers.

Ainsi, cet endroit jouait le rôle de marché où deux illustres chefs de la localité venaient d'ailleurs vendre leurs produits vivriers et de chasse pour acheter en retour ceux des commerçants ambulants.

L'importance des échanges qui s'y opéraient favorisa par la suite la naissance d'un « noyau urbain ».

La réputation de ce marché était devenue telle qu'il mit en déclin d'autres des localités voisines. Sa réputation est allée largement au-delà des limites administratives de la ville. Il constituait déjà un grand centre de vente de produits vivriers grâce à un arrière pays pourvoyeur de ce type de denrées.

La perméabilité des frontières va par la suite favoriser l'importation clandestine des produits manufacturés ; ce qui a largement contribué à renforcer le développement des circuits informels d'échanges.

Ajoutée à cela l'expansion socio-économique de la ville devenue désormais un pôle attractif, ce marché qui a conservé son caractère plus ou moins local ne pouvait plus jouer le rôle commercial auquel il pouvait prétendre du fait du poids de la ville dans la région septentrionale d'une part et dans la sous-région d'autre part.

Jusque là désigné sous le nom de « marché en commun », ce centre commercial était confronté à d'énormes difficultés tant sur le plan physique que sur celui des activités notamment :

- * l'exiguité de son emprise qui entraînait des débordements sur les rues avoisinantes occasionnant ainsi la paralysie du centre et de l'entrée sud de la ville les jours de marché .
- * l'insuffisance de places
- * les mauvaises conditions d'accessibilité
- * les problèmes d'hygiène ,d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable ...

Tous ces facteurs sont autant de raisons qui ont conduit à sa réhabilitation financée par l'A.F.D. et achevée en 1996 .

Aujourd'hui , le marché central de Parakou qui porte le nom « ARZEKE » qui veut dire « la providence » en langues locales, est en passe de devenir un marché de réputation sous-régionale voire internationale .

Paragraphe 2: Contexte géographique

Au même titre que la ville , le marché central de Parakou occupe une position stratégique dans l'armature géographique nationale .

En effet , après les marchés de Dantokpa et de Malanville qui sont les plus grands et les plus importants respectivement à l'extrême sud et à l'extrême nord , le marché central de Parakou apparaît aujourd'hui, indubitablement, comme le plus grand et le plus important de la "région centrale" du Bénin .

Cette situation lui permet de jouer un rôle important dans les transactions commerciales avec les autres marchés aussi bien du pays que de la sous-région .

Le caractère cosmopolite de ses usagers et la provenance multiple des produits qu'on y trouve permettront de démontrer cette affirmation .

Section 2 : Les diverses composantes

Paragraphe 1 : Les activités

On reconnaît les activités d'un marché par les différents produits qui y sont vendus . En raison de leur diversité et du fait qu'un seul vendeur peut proposer une gamme variée de produits , on procédera à une catégorisation pouvant permettre de déterminer le nombre de vendeurs par classe d'activité .Ce procédé a ceci d'important qu'il permettra d'avoir des données numériques relatives non seulement au nombre de vendeurs par classe d'activité , mais aussi à leur pourcentage par rapport au nombre total de vendeurs sur le marché.

Ainsi , sur le marché central de Parakou , on dénombre environ 1720 vendeurs répartis en quatre catégories :

- 299 vendeurs occupent les boutiques soit un pourcentage de 17,38 % par rapport au nombre total de vendeurs .
- 756 vendeurs occupent les étals intérieurs soit un pourcentage de 43,95 % .
- Ceux des étals extérieurs sont 365 soit un pourcentage de 21,22 % .

Enfin , le nombre des ambulants est estimé à 300 soit un pourcentage de 17,44 % .

Aussi, ces activités peuvent-elles être regroupées en sept grandes classes ainsi qu'il suit :

- ♦ Habillement chaussures : cette classe d'activité concentre 278 vendeurs sur 1720 soit un pourcentage de 16,16 % .
- ♦ Commerce général : 442 vendeurs soit 25,69 % .
- ♦ Equipement de maison : 255 vendeurs soit 14,82 % .
- ♦ Hygiène et beauté : 146 vendeurs soit 8,48 % .
- ♦ Alimentaire : 386 vendeurs soit 22,44 % .
- ♦ Quincaillerie : 176 vendeurs soit 10,23 % .
- ♦ Boucherie : 37 vendeurs soit 2,15%

Remarquons cependant qu'il n'existe pas véritablement d'activité dominante sur le marché central de Parakou . L'ensemble des activités semble équilibré à l'exception de la boucherie qui concentre un nombre très restreint de commerçants dont dix sept (17) seulement occupent les emplacements réservés à la dite activité ; les vingt (20) autres étant de petits revendeurs qui s'approvisionnent auprès des premiers .

Au total , les activités du marché central de Parakou sont diverses et variées .

Mais pour qu'il s'anime , il faut bien que les populations le fréquentent .

Paragraphe 2 : Les usagers

Les usagers d'un marché sont constitués des vendeurs et des acheteurs qui fréquentent ce marché.

Bien que majoritairement béninoise , la population présente sur le marché central de Parakou vient d'origines diverses . On y rencontre des commerçants de nationalités étrangères.

* La population béninoise est représentée par les Fon , les Yoruba ,les Bariba et les Dendi .

⇒ Les Fon sont vendeurs de chaussures , de produits cosmétiques , des tissus . Venu du Sud du pays dont ils représentent la population , ils se sont implantés sur le marché avant la reconstruction . Ils sont attributaires de boutiques et d'étals et commercent principalement avec la capitale économique Cotonou .

⇒ Les Yoruba : bien que venus en majorité du sud du Bénin , ils tendent à représenter la population locale qui comprend les Bariba et les Dendi . Ils sont implantés depuis longtemps sur le marché et sont attributaires de boutiques et d'étals . Vendeurs de chaussures , de produits de beauté , des tissus , de médicaments, etc.... Ils commercent principalement avec Cotonou et le Nigéria.

⇒ Les Bariba et les Dendi , tous de Parakou sont vendeurs de produits vivriers. Certains sont installés depuis longtemps sur le marché , d'autres ne sont arrivés qu'après la rénovation.

* Les nationalités étrangères les plus représentatives sont les nigériens en majorité Haoussa et les nigériens dominés par les commerçants Ibo .

⇒ Les Haoussa sont vendeurs de marchandises générales .

Cette population de commerçants est arrivée , il y a un certain temps sur le marché . Ce sont principalement des sous-locataires . Ils commercent avec Cotonou et leur pays d'origine .

⇒ Quant aux Ibo , ils sont implantés depuis longtemps sur le marché . Ils sont vendeurs d'appareils électriques et électroménagers , d'ustensiles de cuisine et de marchandises générales . Ils sous-louent les emplacements aux populations locales et commercent avec leur pays d'origine .

Les quelques rares Burkinabè qu'on y rencontre sont essentiellement des acheteurs .

Parlant justement d'acheteurs , il faut dire qu'on n'y rencontre exclusivement que de petits et moyens acheteurs . Les acheteurs en gros y sont pratiquement absents . Ceci est d'autant facile à comprendre qu'il n'existe pas sur ce marché de vendeurs en gros . Et tout comme les vendeurs , ces acheteurs sont d'origines diverses . Cette diversité des usagers du marché central de Parakou est liée entre autres à son implantation privilégiée et à son ancienneté dans le tissu social et urbain d'une part et à la perméabilité des frontières d'autre part .

Aujourd'hui , le nombre de commerçants sur ce marché va grandissant . Ce phénomène s'explique par l'afflux massif des petits et moyens détaillants installés sur les étals ou de façon précaire .

En effet , le marché accueille environ 1720 commerçants alors que 1067 places étaient prévues à l'origine du projet . En raison de la forte demande de places , 6000 déjà à l'ouverture du marché , la Société de Gestion des Marchés de Parakou (S.G.M.P-SEM) qui a en charge la gestion de ce marché , a dû créer des emplacements supplémentaires d'étals à l'extérieur de l'enceinte du marché et autour des voies d'accès extérieures , portant ainsi le nombre des emplacements d'étals à 1121 contre 744 prévus et ce, à l'intérieur seulement.

A l'exception des emplacements pour la boucherie , le taux d'occupation des boutiques et des emplacements d'étals est très satisfaisant car il avoisine les 100 % .

On y note également une forte présence de petits commerçants ambulants surtout à l'extérieur de l'enceinte du marché qui couvre jusqu'à 200 mètres de rayon à partir de la clôture. Leur nombre est difficile à contrôler en raison d'abord de leur trop grande mobilité et ensuite en fonction des saisons et de la nature des produits . Néanmoins , on peut l'estimer à 300 .

Cette affluence , même si elle est un signe indicateur de réussite , d'abord en ce qu'elle montre que les commerçants se sont bien appropriés le marché , et

ensuite en ce qu'elle présente un fort potentiel économique , pourrait cependant constituer à terme un handicap pour son bon fonctionnement .

Mais au-delà de cette appréhension , cette grande affluence de commerçants caractérisés par leur mixité peut favoriser l'accumulation de richesses tout en étendant la renommée du marché au-delà des frontières du Bénin .

A partir de tout ce qui précède on pourrait dire que le marché central de Parakou a des atouts sérieux de développement .

Chapitre 2 : LES ATOUS DU MARCHE CENTRAL DE PARAKOU

D'une manière générale , les atouts d'un marché s'apprécient par rapport aux activités qui y sont menées , l'affluence des usagers , la qualité et l'importance des échanges qui y sont opérés .

Ceci est d'autant important qu'il pourrait permettre d'apprécier à travers les entrées de devises , le pouvoir d'achat de la population et l'incidence économique du marché aussi bien au niveau des commerçants qu'à celui des structures dirigeantes du marché, et partant , sa contribution au développement socio-économique de sa localité d'implantation .

Eu égard à cela et vu la qualité et la diversité des produits qu'on y trouve , les taux d'occupation qu'on y note , on pourrait dire que le marché central de Parakou possède des atouts déterminants de développement et présente des signes avant-coureurs d'une bonne vitalité .

Mais loin d'être une fin en soi , ce marché , s' il veut avoir la réputation de marché international à laquelle il prétend , doit s'ouvrir et entretenir de bons rapports avec d'autres marchés aussi bien du pays que de l'extérieur . Ceci pourrait constituer un avantage pour le développement de la ville .

Section 1 : Les échanges commerciaux

Paragraphe 1 : A l'intérieur

En matière d'échange , les marchés des villages périphériques constituent un atout majeur pour le marché central de Parakou surtout pour ce qui concerne les produits vivriers . Leur principale activité étant l'agriculture , ils ravitaillent le marché des produits issus de leurs récoltes (céréales , tubercules , légumineuses ...).

Les produits artisanaux concernent la poterie , les tissus de fabrication locale , les objets d'art etc...

Tous ces apports sont renforcés par les localités plus ou moins reculées avec presque la même gamme de produits ; à l'exception de Malanville qui , en raison de sa proximité du désert et du fleuve Niger , n'est pas propice à l'agriculture . Néanmoins , le marché de Malanville alimente celui de Parakou en produits halieutiques (poissons séchés) en pommes de terre , épices et en oignons dont il est d'ailleurs le grenier national .

Les produits en provenance de la partie méridionale du pays surtout du marché Dantokpa , sont essentiellement des produits manufacturés . A cela s'ajoutent : la farine de manioc communément appelée gari , de la pomme de terre et une forte quantité d'huile de palme qui y est exclusivement produite .

Remarquons qu'à l'exception du marché Dantokpa et d'autres de la partie méridionale auxquels le marché central de Parakou fournit essentiellement des produits agricoles , tous les autres flux de produits à destination des autres marchés de l'intérieur sont presque entièrement des produits manufacturés .

Au regard de tout ce qui précède, on peut dire que le marché central de Parakou et les autres marchés du pays constituent un important réseau d'échanges sans lequel sa vitalité baisserait d'un cran .

Mais puisque c'est à une renommée internationale qu'il prétend , voyons si le marché central de Parakou est déjà ouvert au-delà des limites frontalières du Bénin.

Paragraphe 2 : A l'extérieur

Pour ce qui est des échanges avec l'extérieur , le marché central de Parakou accueille un important flux de produits manufacturés en provenance

du Nigéria d'où sont acheminés des articles comme les appareils électriques et électroménagers , des équipements de maison , des ustensiles de cuisine et un lot important de médicaments .

En provenance du Niger , il s'agit essentiellement des produits en maroquin et en cuir .

Toute cette gamme variée de produits approvisionnés ajoutée à son fort potentiel en produits agricoles font du marché central de Parakou une plaque tournante commerciale , un carrefour de transit et d'approvisionnement pour les pays enclavés comme le Burkina-Faso et surtout le Niger pour qui Parakou est un véritable " port sec " .

En effet , les produits du Burkina-Faso et du Niger recherchés au Bénin et ceux du Bénin désirés dans ces pays convergent pour la plupart vers Parakou pour y être vendus ou échangés dans les marchés .

Remarquons cependant que le marché central de Parakou ravitaille ces pays plus qu'ils ne le font . Ses échanges avec l'extérieur sont surtout remarquables avec le Nigéria . Pour preuve , l'importation clandestine des produits manufacturés en provenance de ce dernier a largement contribué au développement de l'informel dans la ville de Parakou .

De tout ce qui précède , même si le marché central de Parakou est ouvert , son rayonnement extérieur reste tout de même insuffisant comparé à celui de Dantokpa , car la proportion d'échange avec ces pays est relativement faible .

Un bon rayonnement extérieur de ce marché pourrait pourtant contribuer à renforcer ses atouts économiques et son dynamisme .

Paragraphe 2 : L'impact socio-économique

Un marché est avant tout un équipement collectif , lieu de prédilection des échanges commerciaux . En tant que tel , il favorise par là même le brassage entre les peuples et l'accumulation de richesses qui apparaît d'ailleurs comme la fonction originelle des marchés .

Depuis la rénovation du marché central de Parakou , le virus du commerce semble avoir atteint une grande partie de la population . Ceci est d'autant remarquable que le nombre de commerçants sur ce marché va croissant . Et si le démarrage de ses activités n'avait pas connu trop de perturbations , ce marché pourrait mettre à l'actif de la société qui a en charge sa gestion , un bénéfice annuel de l'ordre de six millions de francs (6.000.000Fcfa). En dépit de cela , il apparaît clairement que ce marché a renforcé les capacités financières de la Circonscription Urbaine de Parakou et amélioré substantiellement ses recettes .

En effet , avant la rénovation , le marché était géré par la Circonscription Urbaine . Les recettes annuelles enregistrées s'élevaient moyennement à 1.891.430Fcfa tandis que ses charges annuelles qui regroupent : l'entretien du marché , l'impression des tickets et les ristournes des collecteurs s'élevaient à 3 .004.058 F cfa . Cette gestion laisse donc apparaître un résultat déficitaire de 1 .112.628 Fcfa .

En outre , au nombre des charges qui lui incombait , la Circonscription Urbaine devait verser 40 % de ses recettes à la Préfecture .

Avec la rénovation , les dépenses relatives à la gestion du marché sont entièrement assurées par la S.G.M.P- SEM .

Sur un registre purement financier , la Circonscription Urbaine se trouve ainsi exemptée de 3.004.058 F au titre des dépenses qu'elle effectuait sur le marché : alors qu'au même moment , elle reçoit , conformément au contrat d'affermage qui la lie à la société de gestion , une redevance mensuelle de 500.000 F cfa soit 6.000.000 F cfa / an .

L'analyse de cette situation nous permet de dire que le marché participe à près de 10.000.000 Fcfa / an au budget de la Circonscription Urbaine . Encore faudrait-il rappeler qu'en tant qu'actionnaire , elle a droit à sa part de dividende en cas de bénéfice enregistré par la société de gestion .

Cet apport non moins important du marché à la Circonscription Urbaine pourrait permettre à la future municipalité de Parakou de jouer pleinement son rôle en assurant efficacement les services de base comme la réalisation et l'entretien courant des infrastructures socio-communautaires .

Le marché central de Parakou présente donc au regard de tous ces aspects une armature d'éléments pouvant prêter à sa vitalité et au développement de la ville .

Et avec cette dynamique , il y a fort à parier que la ville de Parakou constituera à terme un autre pôle de développement après Cotonou .Elle pourrait ainsi contribuer non seulement à asseoir une bonne solidarité intercommunale , mais aussi à réaliser le rééquilibrage tant souhaité du réseau urbain national, et partant , à maintenir les populations en place afin d'endiguer un tant soit peu le phénomène de l'exode vers Cotonou et les grandes villes de la sous-région .

Mais pour en arriver là , le marché central de Parakou doit jouir d'une gestion rationnelle et efficiente .

Qu'en est -il exactement ?

DEUXIEME PARTIE :
***PROBLEMATIQUE DE LA GESTION DU
MARCHE CENTRAL DE PARAKOU***

DEUXIEME PARTIE : PROBLEMATIQUE DE LA GESTION DU MARCHÉ CENTRAL DE PARAKOU

Par problématique ,on entend un ensemble de problèmes . Etudier la problématique de la gestion du marché central de Parakou reviendrait donc à ressortir les problèmes et difficultés concernant la gestion de ce marché .

Mais quel sens renferme le mot « gestion » ?

La gestion , c'est l'action d'administrer et d'assurer la rentabilité .
Ainsi perçue , elle peut être comprise comme un outil pour atteindre une meilleure performance .

Appliquée à une entreprise , la gestion sera donc l'ensemble des dispositions aussi bien techniques que matérielles à mettre en place pour en assurer la rentabilité ; seule condition pour sa prospérité .

Comme nous l'avons souligné plus haut , un marché est une unité économique stratégique pour les populations de sa localité d'implantation .

Eu égard à cela , il apparaît clairement que les marchés de Parakou en général et le marché central en particulier constituent des éléments essentiels de l'agrément des populations , une composante primordiale de leur cadre de vie .

A cet effet , il ne serait pas concevable qu'on les laisse se dégrader par défaut d'entretien ou par absence de maintenance .Pour ce faire , il est impérieux de leur assurer une bonne gestion afin de leur éviter un vieillissement précoce pouvant entraîner des coûts de reconstruction élevés ou conduire inexorablement à une mise hors service des équipements voire à leur ruine .

Ceci est d'autant important qu'il permettrait de ne pas porter un coup fatal au développement à la base .

Chapitre I : LA GESTION DU MARCHÉ CENTRAL DE PARAKOU

En tant qu'unité économique , un marché ne doit pas être géré de manière hasardeuse . Sa gestion doit obéir aux règles en la matière , c'est-à-dire aux normes régissant la comptabilité publique .

Pour ce faire , l'existence d'un cadre juridique et institutionnel s'avère indispensable . Ceci suppose donc des textes et des organes chargés de leur application .

Aussi , faut-il une politique définissant les perspectives d'évolution à court , moyen et long terme de la gestion de ce marché . De la qualité de ces dispositions et de leur application dépendra l'atteinte des objectifs fixés . Ceci étant , le cadre juridique et institutionnel du marché central de Parakou nous permettra d'apprécier la qualité de sa gestion .

Section I: Le cadre juridique et institutionnel

Paragraphe 1 : Les textes en vigueur

Les textes qui régissent la gestion du marché central de Parakou se rapportent essentiellement au contrat d'affermage dont est l'objet le marché et au règlement intérieur qui fixent la mission et les obligations de chacune des structures parties au contrat .

Cette situation est d'autant facile à comprendre qu'il n'existe pas de dispositions intangibles soient-elles législatives ou réglementaires pouvant servir de base juridique à la gestion et à l'exploitation des marchés dans notre pays .

Pour ce qui est du marché central de Parakou , l'analyse des obligations de chacune des structures qui interviennent dans sa gestion nous permettra d'apprécier le contenu des textes sus -évoqués .

Paragraphe 2 : Les structures intervenant dans la gestion

La principale structure de gestion du marché central de Parakou est la Société de Gestion des Marchés de Parakou (S.G.M.P-SEM) . Elle s'occupe de la gestion financière et physique du marché .

A cet effet , il lui revient , conformément au contrat d'affermage , la mission de :

- Gérer et exploiter les ouvrages et les équipements situés dans l'enceinte du marché .
- Gérer les emplacements commerciaux aux abords du marché dans un périmètre de 200 mètres .

Au nombre des obligations qui lui incombent , elle doit :

- Assurer l'entretien et le nettoyage quotidiens du joyau et de ses abords .
- Verser une redevance mensuelle de cinq cent mille francs (500.000 Fcfa) à la Circonscription Urbaine et constituer un fonds de réserve de quinze millions (15.000.000F cfa) pour le financement de ses obligations et des travaux d'entretien lourd .
- Curer les caniveaux et entretenir la station de lagunage .

Elle est assistée dans ses tâches par la Circonscription Urbaine qui est propriétaire du foncier et des équipements et qui a la faculté de déléguer des compétences par rapport au contrat d'affermage .

Paragraphe 2 : La gestion physique

Le marché central de Parakou est un équipement moderne construit à d'énormes coûts . Le laisser se dégradé faute d'entretien demanderait des coûts de réparation exorbitants.D'où la nécessité de lui assurer une bonne maintenance.

C'est certainement pour répondre à ce souci qu'il a été prévu dans le contrat d'affermage une caution annuelle de 15.000.000F cfa pour son amortissement .

Mais après deux ans de fonctionnement, quel état présente cet équipement ?

Du point de vue physique , le marché central de Parakou présente l'apparence d'un équipement flambant neuf .Mais il suffit d'effectuer une descente à l'intérieur de son enceinte pour constater que ce n'est pas tout à fait le cas .

En effet ,deux ans seulement après sa mise en service ,certaines parties du marché se sont dégradées rapidement .

Il s'agit notamment de celles abritant les boucheries ,les commerçants alimentaires et les complexes de toilettes.Les périmètres extérieurs ne sont pas eux non plus épargnés .Il s'agit surtout des côtés Sud et Est qui sont dans un état de délabrement peu avancé .Cette dégradation est en partie liée à la forte concentration des vendeurs de produits vivriers surtout alimentaires aussi bien dans l'enceinte du marché que sur les bordures de la clôture .A cela , ajoutons les difficultés financières de la S.G.M.P-SEM qui ne lui ont certainement pas permis d'assurer efficacement l'entretien de ce marché .

Pour ce qui est du dispositif d'éclairage ,les problèmes ne se posent pas contrairement au système d'assainissement et de lagunage où les caniveaux

sont mal curés laissant échapper des odeurs désagréables attirant ainsi des insectes de tout genre sur le marché .

Au regard de son organisation matérielle ,nous pouvons dire que la S.G.M.P-SEM assure une gestion presque appréciable du marché . Ce qui ne doit laisser personne indifférent ,quand on sait que de nombreux problèmes ont émaillé le fonctionnement de ce marché .

Chapitre 2 : PROBLEMES ET APPROCHES DE SOLUTIONS

Les problèmes que pose la gestion du marché central du Parakou sont aussi vieux que le marché lui-même .

En effet ,dès sa mise en service , la gestion de ce marché est devenue un enjeu important .La S.G.M.P-SEM qui est chargée de cette gestion a dû faire face à de nombreuses pressions . Celles-ci venaient d'un pôle d'influence constitué du syndicat des commerçants , des commerçants eux-mêmes et des sous-locataires .

Il s'était engagé entre ces forces en présence et la société de gestion une lutte d'influence pour le contrôle du marché . Cette lutte a constitué la principale source de tous les problèmes qui minent aujourd'hui la gestion de ce marché .

Pour bien les cerner , nous les regrouperons en deux catégories .

Section 1 : Les problèmes

Paragraphe 1 : Les problèmes liés à l'environnement socio-économique et politique

Ce qui a constitué le point de départ de ces problèmes reste fondamentalement les irrégularités qui ont marqué la procédure d'attribution des places sur le marché; irrégularités dont profiteront certains Parakois trouvant dans la création du marché, la seule alternative professionnelle aux difficultés qu'ils rencontrent dans la recherche d'un emploi à Parakou .

Bien qu'ils ne soient pas nécessairement commerçants , l'obtention d'une ou de plusieurs boutiques représente pour eux un moyen rapide et

efficace de se procurer des gains ; soit en revendant immédiatement l'emplacement obtenu , soit en le mettant en sous-location .

C'est ainsi que certains administrateurs de la S.G.M.P-SEM , usant de leur influence ont pu obtenir des boutiques bien placées .

Cette pratique frauduleuse et peu recommandable , tout en favorisant l'émergence d'un climat conflictuel sur le marché, a contribué à renforcer les inégalités et les clivages ethniques .

Mais en quoi consiste la sous-location ?

C'est un principe fort simple :

- Une personne qui n'est pas nécessairement commerçante obtient ou achète l'attribution d'une place sur le marché .
- La boutique est mise en sous-location au double ou au triple du prix officiellement pratiqué auprès d'un commerçant qui n'a pas réussi à obtenir un emplacement .
- Cette personne fait pression sur la S.G.M.P-SEM pour l'obliger à diminuer le tarif officiel de manière à dégager le plus de bénéfice possible par rapport au prix de la sous-location .

Pendant qu'une personne possède plusieurs emplacements mis en sous-location , certains commerçants n'en ont pas un seul . Ainsi , pour répondre à la forte demande de places , la S.G.M.P-SEM a dû attribuer des emplacements supplémentaires d'étals à l'intérieur et à l'extérieur du marché ; ce qui n'est pas sans entraîner d'autres conséquences néfastes .

En outre, il faut noter les difficultés rencontrées par la S.G.M.P-SEM en terme d'application des tarifs .

En effet , peu après l'ouverture du marché , le syndicat des commerçants , soutenu par certains hommes politiques membres du conseil

d'administration , est allé par deux fois en grève obligeant chaque fois la société de gestion à revoir à la baisse les tarifs appliqués sur le marché .

Ces soulèvements s'expliquent par le fait que la majorité des commerçants présents sur ce marché sont de petits et moyens détaillants souvent contraints de s'endetter du fait de la faiblesse de leur capital ou de leur marge bénéficiaire .

Les conséquences de ces baisses successives ont été désastreuses pour l'équilibre des comptes de la S.G.M.P-SEM , car ses recettes ne lui permettent pas d'équilibrer ses comptes et d'honorer ses obligations .

Face à ces pressions , la S.G.M.P-SEM n'a pu avoir le soutien des autorités locales en l'occurrence celles de la Circonscription Urbaine qui craignaient d'être désapprouvées par les populations . Plus grave , il apparaît que l'ensemble de ces pressions et la remise en cause continuelle des décisions de la S.G.M.P-SEM tendent à la faire disparaître de façon concertée .

En effet , les témoignages recueillis et les faits observés montrent qu'il continue d'exister un bras de fer entre la S.G.M.P-SEM et les autorités locales. Ceci laisse dire qu'il se développe à leur niveau un consensus pour l'affaiblir et ne lui confier à terme qu'un rôle d'exécution sans aucun pouvoir décisionnel.

Devenue insoutenable , cette situation a conduit à la démission du premier Directeur Général du marché et la dissolution de son conseil d'administration s'en est suivie .

Sur le plan social , il faut dire qu'il y a le poids de la tradition en ce sens que le contexte culturel de Parakou n'est pas favorable à une structure de gestion comme la S.G.M.P-SEM .

En effet, les pratiques marchandes locales sont le fruit d'un lourd héritage du passé qui obéit à des règles et habitudes tenaces . Au nombre de celles-ci , il y a le contrôle encore très présent par le pouvoir traditionnel de

certaines activités des marchés . Par rapport aux habitudes , soulignons que certains commerçants sont hostiles au nouveau système de recouvrement mis en place par la société. Ceux-ci étaient habitués à un système de fraude qui montre d'ailleurs la faiblesse des recouvrements sur ce marché avant la rénovation .

A cela , s'ajoutent les pratiques superstitieuses qui font qu'un commerçant ne voudra pas marchander le tarif de sa place .

Paragraphe 2: Les problèmes liés à l'organisation matérielle

Ces problèmes sont le corollaire des premiers , principalement de la sous-location qui a obligé la S.G.M.P-SEM à attribuer des emplacements supplémentaires créant ainsi une pléthore de commerçants sur le marché .

Cette forte concentration a eu pour conséquences entre autres: l'engorgement des artères et des voies d'accès aux étals suscitant ainsi des mécontentements au niveau des vendeurs. Cette situation est d'autant déplorable qu'elle est incompatible non seulement avec les préoccupations de sécurité publique, d'aménagement et d'esthétique , mais aussi avec les impératifs de fluidité de la circulation au centre ville .Aussi , a -t-elle quelque peu favorisé la dégradation observée à certains endroits du marché .

Si des dispositions ou mesures d'urgence ne sont pas prises , ce phénomène pourrait être préjudiciable au développement futur du marché , en ce sens que la prédominance des petits et moyens détaillants risque de faire disparaître sa vocation internationale au profit d'une clientèle locale à faible pouvoir d'achat et partant, à détourner vers d'autres marchés béninois ou étrangers , les gros commerçants internationaux .

Comme on peut le constater , l'organisation matérielle de la gestion de ce marché est sujette à d'énormes difficultés qui , si l'on n'y prend garde , pourraient compromettre son développement futur .

Eu égard à cela , offrir un cadre de gestion adéquat à ce marché apparaît comme une impérieuse nécessité ; ce qui interpelle bien de responsabilités à divers niveaux .

A ce effet , il nous paraît important de tenter des approches de solutions pour un meilleur encadrement de ce marché .

Section 2 : Les approches de solutions

Paragraphe 1 : La responsabilité des principaux acteurs de la vie du marché

D'abord au niveau de la S.G.M.P-SEM , certaines mesures d'urgence doivent être prises à court , moyen et long terme .

A cet effet , elle doit :

- faire un effort particulier pour assurer l'entretien et le nettoyage journaliers du marché .
- limiter le nombre de petits commerçants afin de diminuer ostensiblement les dégradations et les saletés présentes sur le marché .
- Opérer un rééquilibrage des activités commerçantes à fortes valeurs ajoutées sur le marché en écartant progressivement les petits commerçants . Ainsi , le marché pourra accueillir de gros commerçants étrangers et avoir un rayonnement national et sous-régional .
- Organiser des séances d'information et de sensibilisation par rapport au rôle qui est le sien , et engager des mesures d'accompagnement pour réussir à faire évoluer les habitudes , pratiques et mentalités des commerçants .

- poursuivre son effort de traitement de sa comptabilité interne tout en songeant à la formation de son personnel d'encadrement .

Ensuite pour ce qui concerne la S.G.M.P-SEM et son environnement :

- Ses rapports avec le syndicat et l'association des commerçants qui manquent de statut approprié doivent être revus et clarifiés .
- La Circonscription Urbaine doit aider la S.G.M.P-SEM , en lui apportant de manière plus dynamique l'appui prévu par le contrat d'affermage .

En outre , pour ce qui est des usagers du marché , ils doivent considérer ce marché comme leur précieuse propriété . Pour ce faire , ils doivent non seulement faire évoluer leurs habitudes pratiques et mentalités , mais aussi et surtout appréhender l'enjeu que pourrait représenter le respect des tarifs de la société , aussi bien pour l'avenir du marché que celui de la ville. Car si tant est qu'ils se plaignent du manque de places sur ce marché, ils doivent se conformer aux exigences de la S.G.M.P-SEM quant à son système de recouvrement . Elle parviendrait ainsi à terme à équilibrer ses comptes ; seule conditionnalité pour l'A.F.D. pour financer le reste du projet d'extension du marché et si possible pour réhabiliter certains marchés secondaires .

Quant à l' A.F.D. , elle doit pour ce qui la concerne , poursuivre son appui aux audits réguliers de la S.G.M.P-SEM jusqu'au rétablissement de son équilibre d'exploitation et l'épuration de ses pertes .

Paragraphe 2 : La responsabilité des futurs élus locaux

Avec la décentralisation territoriale, c'est aux élus locaux que reviendra la noble et lourde mission de mener à bien les affaires des collectivités locales .Et puisque l'Etat ne se déssaisit que de certaines de ses compétences , l'article 82 et suivants de la loi portant organisation des communes en République du

Bénin , distingue les compétences propres à la commune et celles qui lui sont déléguées .

Au titre des compétences propres , la commune a entre autres la charge de la construction , de l'entretien et de la réparation des infrastructures communautaires .Et puisque le marché central de Parakou en est une , il va sans dire que les futurs élus de Parakou devront faire leur , le devoir d'accorder un suivi adéquat aux infrastructures socio-communautaires en général et en particulier au marché central de Parakou dont l'incidence socio-économique peut être très déterminant pour l'avenir de la ville .

Aussi , en raison du spectacle désolant dont sont l'objet les biens publics de la part des populations insoumises parce qu'éprouvées par la "mauvaise gestion" qu'en font les dirigeants , les futurs élus doivent -elles faire preuve de capacité d'initiatives et d'un sens élevé de responsabilité .Ils pourront ainsi redonner confiance aux populations et les amener à vouer un grand intérêt à la chose publique .

Par ailleurs , puisqu'il est invraisemblable qu'une localité ou une société puisse aujourd'hui se développer tout en étant renfermée sur elle-même , les élus locaux doivent prendre en considération les enjeux de certaines nouvelles donnes internationales dans la gestion des ressources locales .

Il s'agit par exemple du concept de mondialisation ou de globalisation de l'économie qui fait du monde un village planétaire où on assiste de plus en plus , non seulement à une uniformisation des méthodes de gestion orientées vers l'efficacité et la rentabilité , mais aussi à une compétition et à une rivalité permanentes entre les états .

De plus , la décentralisation devant nécessairement amener les élus locaux à rechercher de nouvelles filières de financement , la bonne gestion au plan local des ressources peut être très profitable, car permettrait de rassurer les partenaires au développement et servir ainsi d'ancrage à la coopération

décentralisée avec les municipalités des pays développés , afin de profiter de leurs expériences en matière de gestion locale . Ainsi , en dehors d'Orléans , Parakou pourrait étendre son partenariat à d'autres municipalités . Dans cette optique, mettre Parakou sur le réseau internet constituerait un précieux avantage.

En un mot, l'administration locale devra faire preuve aussi bien de dynamisme que d'un esprit éprouvé de prospectives .C'est cela qui lui permettra d'être et de demeurer à l'avant du mouvement , afin de prendre au moment opportun les décisions et les actes qui conduisent à un vrai développement .

CONCLUSION

Au terme de cette étude qui s'est voulue simplement une réflexion sur les éléments qui pourraient prêter à la vitalité , à l'évolution du marché central de Parakou et sur ses enjeux socio-économiques à divers niveaux , nous pouvons retenir, à travers ses potentialités à tous points de vue que ce marché constitue un atout sérieux de développement à la base .

Mais pour que cela puisse se révéler au grand jour , ce marché doit jouir d'une gestion rationnelle et efficace .

Et, au-delà du rôle combien important que devra jouer à cet effet la S.G.M.P-SEM , il reviendra aux autorités locales de prendre la mesure de leur responsabilité historique face à la décentralisation ; aux populations de Parakou dans leur ensemble et surtout aux usagers du marché central d'appréhender la dimension de leur destin , en se rendant à l'évidence de ce que l'avenir de ce marché et de la ville leur incombe . Ce sera là , la seule et digne manière pour elles de contribuer au développement de leur localité et dans une certaine mesure au développement national .

Cela nous amène à aller puiser à la source de sagesse d'Alexis de TOCQUEVILLE qui observe que : « C'est à l'aune de la démocratie locale que l'on mesure la démocratie nationale . » , pour dire que c'est à l'aune du développement local que l'on mesure le développement national .

ALAN EXES

Tableau N°1 : Evolution de la situation sur le marché central de Parakou *

Type d'emplacements	boutiques	Etals Intérieurs	Etals Extérieurs	Ambulants
Nombre d'emplacements prévus	299	744		200
Nombre d'emplacements présents	299	756	365	300
Total d'emplacements présents	1720			

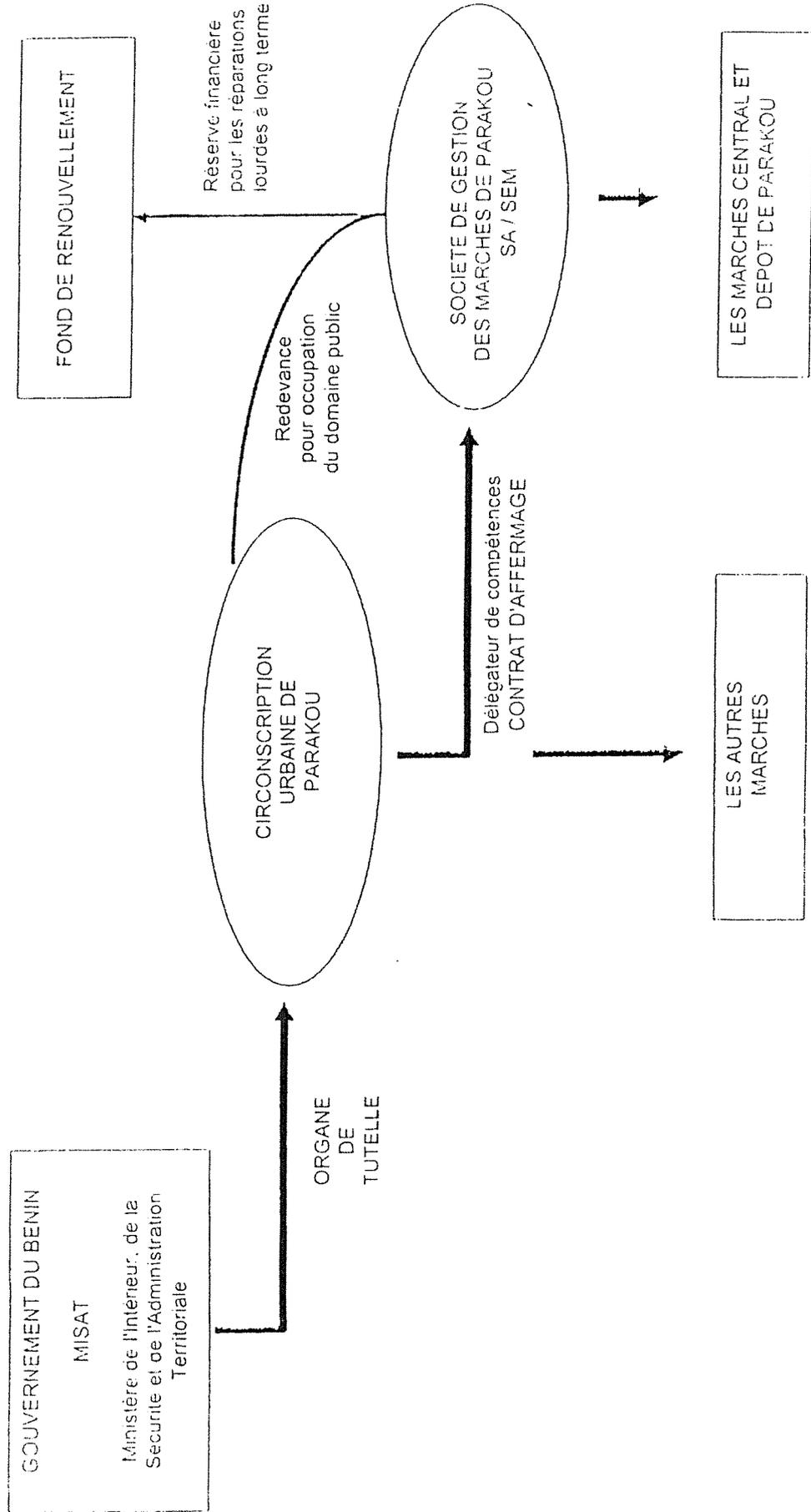
Tableau N°2 : Répartition des commerces par types d'emplacements et par activités *

Activités / Types d'emplacements	Habillement chaussures	Commerce général	équipement de maison	Hygiène et beauté	Alimentaire	Boucherie	Quincaillerie
Boutiques	89	56	54	23	45	17	15
Etals Intérieurs	118	198	136	97	69	0	138
Etals Extérieurs	71	93	65	26	87	0	23
Ambulants	0	95	0	0	185	20	0
Total	278	442	255	146	386	37	176

* Données recueillies auprès de la SGMP- SEM (Août 1999)

PLAN DE REDRESSEMENT DE LA SGMP - BENIN

Eléments de référence: état de la question
ORGANISATION DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE



PLAN DE REDRESSEMENT DE LA SGMP - BENIN

Element de référence :
Rappel des obligations du contrat d'affermage

LA CIRCONSCRIPTION URBAINE
DE PARAKOU

Propriétaire du foncier et des équipements réalisés

Mission: 1- La CUP s'engage à apporter son soutien à la SGMP pour faciliter l'exercice de sa responsabilité de gestion sur les marchés

Ses obligations :

- 1- Assurer la sécurité des personnes et des biens dans l'enceinte et à proximité des marchés
- 2- Interdire la création spontanée de marchés parasites dans le voisinage des marchés concédés
- 3- Assurer les opérations de maintenance lourdes et les grosses réparations
- 4- Renoncer à toutes perceptions de redevance et de droits de place : l'intérieur des périmètres affermés
- 5- Exercer ses droits de police en verbalisant, sur l'ensemble du périmètre affermé, toutes activités commerciales non autorisées.

Organe de gestion des Marchés Central et Dépôt

Sa Mission :

- 1- Gérer et exploiter les ouvrages et les équipements situés dans l'enceinte des marchés (collecte des droits de places et gestion financière)
- 2- Gérer les emplacements commerciaux aux abords des marchés dans un périmètre de 200 m
- 3- Gérer dans un rayon de 500 m tous les marchés susceptibles d'apparaître.

Ses obligations :

- 1- Entretien les ouvrages et les équipements afin d'assurer leur bonne conservation (entretien léger, peintures, réparations, aménagements sommaires)
- 2- Nettoyer quotidiennement les marchés et leurs abords
- 3- Ramasser et enlever les ordures jusqu'à la décharge finale
- 4- Cure: les caniveaux jouxtant les deux marchés
- 5- Surveiller et entretenir la station de lagunage
- 6- Verser chaque mois la somme de 500 000 FCFA à la CUP au terme de la redevance
- 7- Constituer un fond de réserve destiné à financer ses obligations et les travaux d'entretien lourds.

LA SOCIETE DE GESTION
DES MARCHES DE
PARAKOU

REPARTITION ET PERSPECTIVE D'EVOLUTION DES MARCHES DE LA VILLE DE PARAKOU

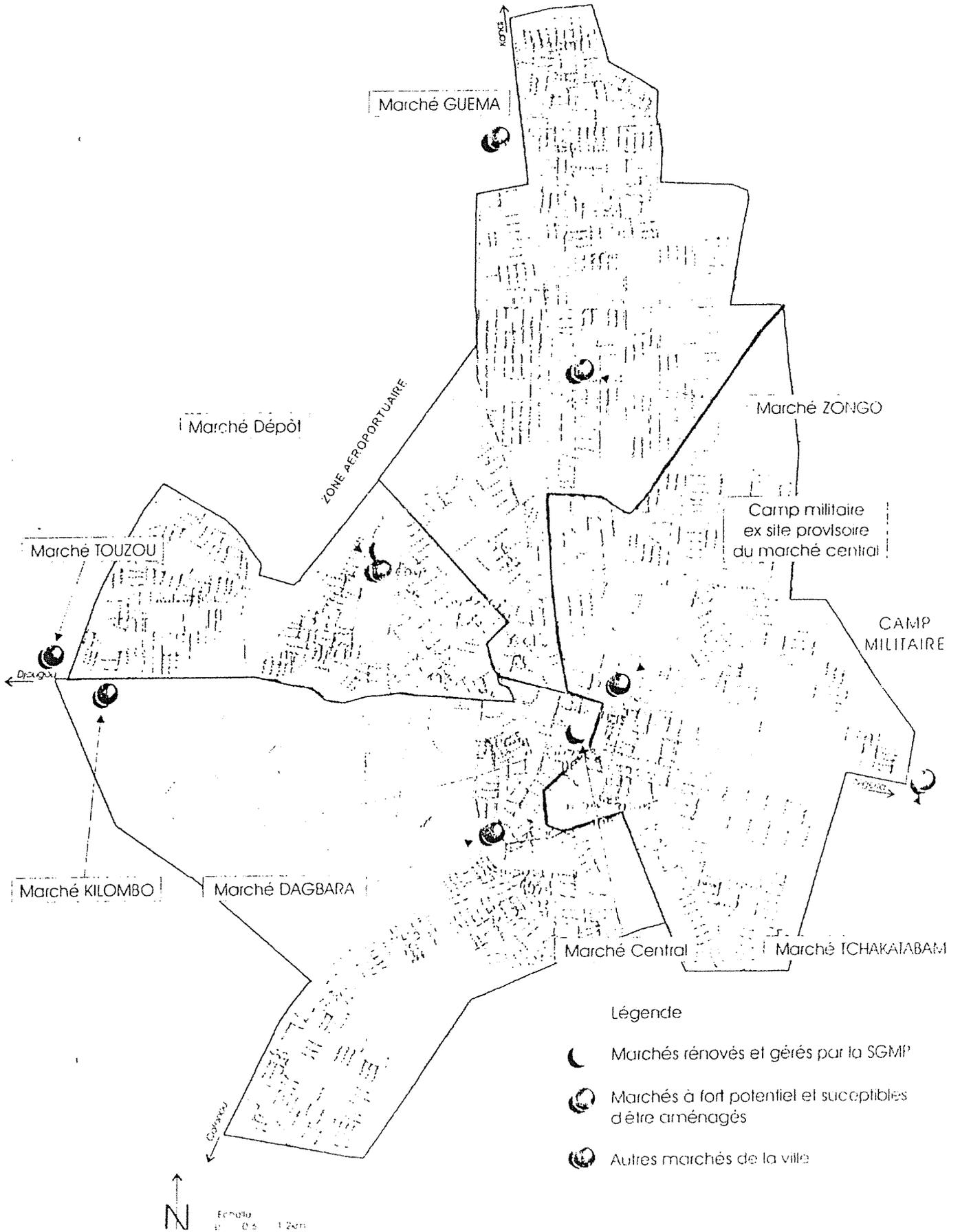


TABLE DES MATIERES

	Pages
DEDICACES	
REMERCIEMENTS	
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : LE MARCHÉ CENTRAL DE PARAKOU	
ET SES ATOUTS.....	5
Chapitre 1 : PRÉSENTATION DU MARCHÉ CENTRAL	
DE PARAKOU	8
Section 1 : Généralités sur le marché	8
Paragraphe 1 : Genèse et évolution	8
Paragraphe 2 : Contexte géographique	10
Section 2 : Les diverses composantes	11
Paragraphe 1 : Les activités	11
Paragraphe 2 : Les usagers	12
Chapitre 2 : Les atouts du marché central de Parakou	16
Section 1 : Les échanges commerciaux	16
Paragraphe 1 : A l'intérieur	16
Paragraphe 2 : A l'extérieur	17
Section 2 : Les atouts économiques	19
Paragraphe 1 : La question de l'informel	19
Paragraphe 2 : L'impact socio-économique	20

DEUXIEME PARTIE : PROBLEMATIQUE DE LA GESTION

DU MARCHE CENTRAL DE PARAKOU	22
Chapitre 1 : La gestion du marché central de Parakou	24
Section 1 : Le cadre juridique et institutionnel	24
Paragraphe 1 : Les textes en vigueur	24
Paragraphe 2 : Les structures intervenant dans la gestion	25
Section 2 : Organisation matérielle	26
Paragraphe 1 : La gestion financière	26
Paragraphe 2 : La gestion physique	28
Chapitre 2 : Problèmes et approches de solutions	30
Section 1 : Les problèmes	30
Paragraphe 1 : Problèmes liés à l'environnement économique et socio-politique	30
Paragraphe 2 : Problèmes liés à l'organisation matérielle	33
Section 2 : Approches de solutions	34
Paragraphe 1 : La responsabilité des principaux acteurs de la vie du marché	34
Paragraphe 2 : La responsabilité des futurs élus locaux	35
CONCLUSION	38
ANNEXES	39

BIBLIOGRAPHIE

1- OUVRAGES GENERAUX

- BERRY (B.J.L)-Géographie des marchés et du commerce en détail.
Ed.Armand COLIN -Coll-V2 -Paris ,1974 .
- INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE (INEP).-La fonction commerciale et l'animation urbaine , INEP, 1971
- PDM -La participation communautaire à la gestion municipale

2- OUVRAGES SPECIFIQUES

- AMOUSSOU (Patrice Adjété).- L'Importance des marchés dans le développement à la base de la ville de PORTO-NOVO.
Mémoire, ENA - 40p.
- DANERE (Barnabé). -Rôle économique des marchés de la région Nord Bénin et leurs conséquences sur l'aménagement du territoire.
Mémoire ,INE -74p.
- GOMBI (Adam).-Etude comparative de la dynamique de deux marchés traditionnels: le marché de Malanville et le marché de Dantokpa.
Mémoire, INE -97p.

3- OUVRAGES DE REFERENCE

- Dictionnaire Universel-Vanves,Hachette Edicef, 2ème éd.
- Grand Dictionnaire Hachette Encyclopédique Illustré.

4- AUTRES OUVRAGES

- BIO BIGUOU (B. Léon).-LE SECTEUR DE PARAKOU: du peuple autochtone Baatonu (Bariba) à la formation d'un microcosme national et international. -Séminaire national- Parakou , 16 -21août 1997.

- CIRCONSCRIPTION URBAINE DE PARAKOU. « Parakou ,ville la mieux gérée du Bénin ». -Parakou-Info- N° Spécial- janvier 1998.

- MINISTERE DE L'INTERIEUR DE LA SECURITE ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE-CIRCONSCRIPTION URBAINE DE PARAKOU & SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE-BECOM-CONSI-Plan de redressement de la S.G.M.P.-Rép.du Bénin , avril 1999.

- MINISTERE DE L'INTERIEUR DE LA SECURITE ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE-CIRCONSCRIPTION URBAINE DE PARAKOU & CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE- SERHAU.-Projet de reconstruction du marché de Parakou.

27
28
29

30
31
32

33
34
35